

**RÉSEAU LIÉGEOIS D'AIDE ET DE SOINS EN ASSUÉTUDES (RÉLIA)**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU  
COMITÉ DE PILOTAGE DU 24 MARS 2014**

Présent(e)s :

BERTHOLET Christel – SISD – Liège – Huy – Waremme  
BLAVIER Pascal – CAP FLY – Liège  
BOLLETTE Philippe – Start/Mass - Liège  
CHARLIER Florence – Clips - Liège  
DELAHAYE Tjil – La Teignouse zone 4 - Comblain-au Pont  
DUNGELHOEFF Catherine – ALFA - Liège  
GUSTIN Frédéric – PFPL/RELIA – Liège  
JOIE Christophe – CHRH - Huy  
LOTTIN Thierry – Clinique Notre Dame des Anges (+ procuration Siajef) - Glain  
MAISSE Laurent – Plan de prévention de la Ville de Liège - Liège  
MORENO Yolande - Maison médicale Cap Santé - Huy  
PIRARD Bérengère – La Teignouse (zone 5) – Comblain-au-Pont  
POLLERS Sophie – GAP<sub>PP</sub> – Flémalle  
PONTHIR Annick – STAGH – Grâce-Hollogne  
SARTORI Sabine – PFPL et IHP de Huy – Liège  
TASQUIN HERVÉ – Thaïs - Liège  
TYOU Béatrice – AIGS + Génération Assuétudes + Les Lieux-Dits –  
Vottem/Herstal/Waremme  
VAN TORRE Anne-Marie - CHR de la Citadelle – Liège

Excusé(e)s :

ABARCA Nathalie – Huy Clos - Huy  
CLAREMBAUX Christine – Siajef (Revers asbl) - Liège  
DAVENNE Géraldine – Plan de Prévention - Waremme  
FIEVET Adrien – Plan de cohésion social de la Ville de Liège - Liège  
HUMBLET Dominique – Nadja - Liège  
SOFFRITTI Singrid – Seraing 5 - Seraing  
STANGHERLIN Grégor – Plan de cohésion sociale de la Ville de Liège - Liège  
WÉGRIA Anne-Charlotte – Cercle des médecins généralistes – Huy

Absent(e)s :

JACQUES Christian – FLAMG – Liège  
LEGRÈVE Christian – IGL Maisons Médicales – Liège  
PÉTRÉ Léon – APPL – Liège  
PINTO Emmanuel – ISoSL, Unités hospitalières - Liège

Secrétariat :

Frédéric Gustin – RéLiA

---

▪ **Accueil des participants**

F. Gustin précise que de nouveaux représentants ont été désignés par leur institution en tant que membre effectif ou membre suppléant. Ainsi, Madame Florence RENARD a été désignée comme membre suppléant par le Centre Alfa. Madame Nathalie ABARCA a été désignée comme membre effectif par Huy Clos. Monsieur Grégor STANGHERLIN, excusé à cette réunion, représentera désormais le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Liège.

▪ **Approbation du projet de procès-verbal du 9 décembre 2013**

Le projet de procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2013 est approuvé. Il accèdera donc au statut de procès-verbal de cette réunion.

▪ **Election du Président du Comité de pilotage - Prise de décision**

F. Gustin estime que le Comité de pilotage est suffisamment mûr pour qu'il puisse quitter la présidence du Comité de pilotage. Il estime que Dr Sartori serait, si elle accepte cette fonction, une candidate de choix. En effet, d'une part, il est temps d'envoyer un signal fort au pouvoir subsidiant quant à notre demande de subvention pour la zone 4 et d'autre part, Dr Sartori fait partie du CA de la PFPL et pourrait, sans conteste à ce titre faciliter la communication entre le Comité de pilotage du RéLiA et son pouvoir organisateur.

L'idée de créer un poste de vice-président est lancée. Cette idée sera envisagée ultérieurement. Dr Sartori est élue Présidente du Comité de pilotage du RéLiA à l'unanimité, tant dans le groupe privé que dans le groupe public. Les membres du Comité de pilotage du RéLiA demandent à la nouvelle Présidente de proposer énergiquement au CA de la PFPL d'envisager avec l'attention nécessaire la possibilité selon laquelle le Président élu au Comité de pilotage du RéLiA puisse siéger automatiquement au CA de la PFPL en tant qu'administrateur. Les membres du Comité de pilotage suggèrent que les modifications nécessaires puissent être proposées à l'assemblée générale de la PFPL afin de pouvoir prévoir cette disposition dans les statuts de l'ASBL PFPL).

▪ **Candidature d'openado au Comité de pilotage du RéLiA - Prise de décision**

Vous trouverez, en annexe, la candidature d'openado au comité de pilotage du RéLiA. Ph. Bollette relève qu'openado est présent dans de nombreuses concertations et à de nombreux endroits. Il semble qu'ils veulent occuper le terrain.

A.-M. Van Torre indique qu'ils se sont présentés comme voulant désengorger les SSM. Cette idée n'a pas été saluée par tous les partenaires.

Dans le cadre du réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif (Risquer Moins), C. Dungalhoff indique qu'il faut distinguer le département des Affaires sociales de Madame la députée provinciale Katty FIRQUET et celui de la Santé de Monsieur le Député provincial

Georges PIRE. La philosophie du matériel proposé par le département de la Santé est en totale contradiction avec l'approche prônée par Risquer Moins. Ces divergences devaient être abordées avec Madame Firquet lors d'une réunion de Risquer Moins à laquelle elle a malheureusement refusé de participer pour le moment.

Ph. Bollette évoque un projet de Madame Firquet relatif à la prise en charge sanitaire de personnes précarisées, y compris de personnes souffrant d'assuétudes.

A.-M. Van Torre constate qu'il n'y a pas vraiment de relais vers l'extérieur d'openado. Elle n'a jamais eu de demande provenant d'openado. Or, il semblerait que sa mission soit d'accueillir et d'orienter.

C. Dungalhoeff s'étonne que Madame Firquet n'ait pas tenu d'autres institutions qu'ISO SL au courant de son projet relatif aux plus démunis.

Y. Moreno relève que la crainte pour les maisons médicales est que Madame Firquet n'ait comme seul but que d'ouvrir des openado au détriment de l'aide qu'elle pourrait apporter aux services existants.

Le Comité de pilotage décide d'accueillir openado à la double majorité des votes (9 votes pour et 4 abstentions dans le groupe privé et 5 votes pour et 1 abstention dans le groupe public). Monsieur Jérôme GHERROUCHA sera membre effectif et Madame Juliette QUADRI sera membre suppléant.

- **Approbation du Rapport d'activités 2013 du RéLiA et du Plan d'actions actualisé - Prise de décision**

Le Rapport d'activités 2013 et le Plan d'actions actualisé sont approuvés à l'unanimité tant dans le groupe privé que dans le groupe public.

- **Utilisation d'un éventuel reliquat de budget 2013 – information**

Le Budget 2013 du RéLiA est en dépassement. Dès lors, aucun reliquat n'est mobilisable pour une action quelconque.

- **Démarches pour l'obtention de l'agrément à durée indéterminée (zone 5) – information**

F. Gustin précise que les démarches nécessaires ont été accomplies pour obtenir un agrément à durée indéterminée pour la zone 5. Le questionnaire en 50 questions auxquelles il s'agissait de répondre par oui ou par non a été complété. Il a été envoyé avec les annexes nécessaires. A ce jour, aucune réponse n'a été reçue, même pas un accusé de réception.

- **Démarches effectuées pour solliciter une subvention facultative pour la zone 4 – information ;**

Vous trouverez, en annexe, la réponse sibylline (ou pas) de Madame la Ministre Eliane Tillieux. L'espoir est maigre... très maigre...

F. Gustin rappelle que le Bourgmestre de Liège, Monsieur Willy DEMEYER, avait insisté sur l'importance de pouvoir travailler avec les zones voisines et le cas échéant, s'il était possible, ne plus former qu'une seule zone avec les zones 4 et 6. Dans ce cadre, il est peut-être possible de le sensibiliser à la situation de Huy-Waremme.

L. Maisse indique que F. Gustin peut rédiger un courrier dans ce sens qu'il fera suivre au Bourgmestre.

- **Représentation assuétudes au comité de réseau du projet pilote Fusion Liège – Lien avec le Comité de pilotage du RéLiA et modalités de fonctionnement**

Il est proposé qu'un groupe de travail où serait invité à minima les membres du RéLiA actifs au sein du projet pilote Fusion Liège (dans les comités de fonctions ou dans des collaborations concrètes dans le cadre du Projet Fusion Liège) soit organisé pour aider le représentant assuétudes à faciliter la collaboration du RéLiA avec ce projet.

Ph. Bollette indique que les représentants assuétudes se demandent parfois un peu ce qu'ils font au sein des comités de fonction.

S. Pollers rapporte qu'elle n'a jamais été confrontée à un refus lorsqu'une collaboration avec les équipes du 107 était recherchée.

Th. Lottin estime qu'il est, en effet, important de donner du ressort au représentant assuétudes au sein du Comité de réseau afin de pouvoir collaborer au mieux avec le projet Fusion Liège. Il est important que les membres du RéLiA qui s'impliquent dans les comités de fonction se rencontrent pour permettre au représentant assuétudes du Comité de Réseau d'être opérationnel.

A.-M. Van Torre rappelle que le projet pilote Fusion Liège est composé de deux projets qui ont dû fusionner.

- **Retour sur les réunions et/ou ateliers organisés par le RéLiA depuis la dernière réunion du Comité de pilotage ;**

Ce point n'a pas pu être abordé par manque de temps.

- **Divers - Spiller**

Th. Lottin estime que le projet Spiller doit bénéficier de garanties au point de vue des moyens mis en œuvre. Il estime que le travail va être dégradé par le manque de rigueur

développé et ce par manque de moyens. Il propose que le RéLiA devienne garant de l'outil pour ce qui concerne les assuétudes.

A.-M. Van Torre indique que l'implémentation des données assuétudes a rencontré un succès certain. Il reste cependant beaucoup de travail à réaliser concernant d'autres groupes cibles. Madame Côte, coordinatrice du projet Spiller n'ayant pas eu son contrat renouvelé, par manque de moyens, ce sont les permanents de la PFPL qui ont repris le projet. Néanmoins, le temps disponible pour ce projet reste limité.

Ph. Bollette demande si le site de l'outil Spiller est fréquenté. C. Dungalhoeff estime qu'il s'agit d'analyser l'efficacité de l'outil avant de s'y investir plus avant. S. Pollers demande si le site est bien référencé. Ces questions seront évoquées lors d'un CA de la PFPL.

En ce qui concerne le RéLiA, il est décidé de ne pas s'enfermer dans une obligation mais de rester vigilant, de rester attentif au bon fonctionnement de l'outil Spiller.

- **Ordre du jour de la réunion du Comité de pilotage du RéLiA du mardi 24 juin 2014, de 9h00 à 11h00, au siège de la PFPL :**
  - **Accueil des participants ;**
  - **Approbation du projet de procès-verbal du 24 mars 2014 ;**
  - **Suites éventuelles des démarches pour l'obtention de l'agrément à durée indéterminée (zone 5) – information ;**
  - **Suites éventuelles des démarches effectuées pour solliciter une subvention facultative pour la zone 4 – information ;**
  - **Feed-back de l'atelier : Articulation projet Fusion Liège / RéLiA**
  - **Retour sur les réunions et/ou ateliers organisés par le RéLiA depuis la dernière réunion du Comité de pilotage ;**
  - **Nécessité de l'élaboration d'une convention ;**
  - **Divers**
    - a. **AG Fédito**

**Annexe :**  
**Candidature d'openado au Comité de**  
**pilotage du RéLiA**



RÉLIA  
Quai des Ardennes, 24  
4000 LIEGE

**Votre correspondant :**

Jérôme GHERROUCHA 04 237 36 93  
Jerome.gherroucha@provincedellege.be

Liège, le 18 février 2014

Monsieur le Président,

Par la présente permettez-moi de vous solliciter afin d'intégrer le Comité de pilotage du RÉLIA en qualité de membre effectif (Madame Juliette QUADRI serait, quant à elle, désignée en tant que membre suppléant).

En effet, en ma qualité de responsable du Service « Openado » (Orientation Prévention Enfants et Adolescents) initié par le Département des Affaires sociales de la Province de Liège, au vu de mes diverses expériences professionnelles, des buts poursuivis par le RÉLIA et de mon intérêt pour ceux-ci, il me semble qu'une collaboration pourrait être des plus fructueuses.

Je me tiens bien entendu à votre disposition pour toute précision que vous souhaiteriez obtenir.

En vous remerciant d'ores et déjà pour l'intérêt que vous voudrez bien réserver à la présente et dans l'attente du plaisir de vous lire, veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Jérôme Gherroucha  
1<sup>er</sup> Attaché

**Annexe :**  
**Demande de subvention facultative pour**  
**la zone 4 : réponse de Madame Tillieux**





Gouvernement wallon

Cabinet de la Ministre de la Santé,  
de l'Action sociale  
et de l'Égalité des Chances

Namur, le

03 FEV. 2014

Plate-forme Psychiatrique Liégeoise PFPL Asbl  
Réseau Liégeois d'aide et de soins spécialisés  
en Assuétudes RéLiA  
A l'attention de Mr Frédéric GUSTIN  
Quai des Ardennes 24

4020 LIEGE

Correspondants : Bernard ADAM, Conseiller budgétaire  
Margaux KARLER, Assistante  
Tél : 081/323.526 - Fax : 081/323.479

Vréf.  
Nréf. ET/FL/BA/ E201401-51328/Sub217/S201402-39251

**Concerne : demande de subvention facultative – PFPL/RÉLiA.**

Monsieur GUSTIN,

Votre courrier relatif à la demande de subvention facultative pour l'implémentation du réseau Liégeois d'aide et de soins spécialisés en Assuétudes dans la zone 4 a retenu ma meilleure attention.

J'ai immédiatement chargé les services compétents de l'examiner au regard des dispositions légales en vigueur et des moyens budgétaires dont nous disposons.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite réservée.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur GUSTIN, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Eliane TILLIEUX



Rue des Brigades d'Irlande, 4 à 5100 NAMUR (Jambes) | Tél. : 081/323 411 | Fax : 081/323 479  
eliane.tillieux@gov.wallonie.be | <http://tillieux.wallonie.be>